

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 26

Artikel: Les premiers habitants de Ste-Croix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1887, quand la toile se leva, ce fut une véritable révélation pour le public de voir cette charmante guirlande de guitaristes installées au premier rang d'un chœur de quatre-vingts demoiselles.

Ces concerts eurent un succès fou, et dès ce jour la guitare prenait place dans presque toutes les familles musicales de Lausanne.

Malheureusement l'*Estudiantina* dura peu de temps; mais quelques demoiselles et messieurs continuèrent les répétitions de guitare et de chant, puis formèrent la Société la *Ségoviane*, qui exista jusqu'en 1889 et se produisit avantageusement dans plusieurs concerts.

La mandoline eut plus de peine à s'installer parmi nous, car il me souvient qu'à peu près à la même époque, un ami, de retour d'Italie, et qui avait entendu là-bas des orchestres de mandolines, désirait apprendre à jouer de cet instrument; mais malgré de nombreux avis dans les journaux, il ne parvint pas à trouver ici un professeur.

Ce n'est guère que vers 1889 que la mandoline commença sa vogue à Lausanne, grâce à la présence du professeur Barberini. Une première Société se fonda sous le nom: *Il piccino*. Elle fusionna avec une partie de la *Ségoviane*, et ces deux sociétés réunies formèrent la *Marguerite*, existant encore aujourd'hui, sous l'habile direction de M. le professeur Gerber.

De très nombreux concerts et sérénades enchantèrent le public lausannois; aussi d'autres Sociétés ne tardèrent-elles pas à se fonder successivement. Citons la *Favorite*, la *Castillane*, la *Choralia*, la *Séville*, la *Carmencita*, etc., qui toutes existent actuellement et égaient notre ville par leurs sérénades et leurs petits concerts. Souhaitons longue vie à ces charmantes Sociétés, car c'est un temps agréablement employé par nos jeunes gens. C. P.

Appartement à louer.

Le monsieur qui cherche un logement erre dans les rues, le nez en l'air, devant les écriteaux du regard, au risque de prendre un torticolis. Il s'arrête devant une maison d'assez belle apparence; au-dessus de la porte cochère, se balancent plusieurs écriteaux indiquant des appartements à louer présentement.

Il a déjà visité sans succès sept immeubles.

Il pénètre dans l'allée, frappe discrètement à la porte de la loge du concierge.

Pas de réponse, il frappe plus fort.

Une voix de femme, aigre, sortant de la loge:

— Tendez une minute! Faudrait peut-être prendre une plurièrie pour ne pas faire attendre monsieur.

LE MONSIEUR (*patient*). — J'attends, madame, j'attends; ne vous pressez pas.

LA VOIX AIGRE. — Tranquillisez-vous.

Après un instant, la concierge, car c'en est une, paraît.

Elle toise le visiteur d'un œil malveillant.

— Qu'est-ce que vous voulez? demande-t-elle.

LE MONSIEUR (*se décourrant et très poli*). — Pardonnez-moi, madame, de vous déranger, mais je désirerais visiter les appartements à louer.

— Entrez, dit la concierge.

Le monsieur franchit le seuil de la loge; subitement pris à la gorge par les odeurs diverses qui en émanent, il recule, puis, rassemblant son courage, il entre. Un chien hideux, vautré sur un fauteuil Voltaire, pousse des hurlements; un perroquet, juché sur son perchoir, lance des cris aigus; dans le fond de la loge, une jeune fille plaque des accords faux sur un piano détraqué.

— Alors, vous voulez louer? demande la concierge.

LE MONSIEUR. — Je désire avant visiter les appartements.

LA CONCIERGE. — Qu'est-ce que vous faites?

LE MONSIEUR. — Soyez certaine, madame, que, si nous nous entendons, je fournirai des références suffisantes. J'occupe une position honorable.

LA CONCIERGE. — C'est que nous ne voulons que des gens bien. Assailliez-vous et attendez, je vais me coiffer; j'ai l'air de la femme à Robespierre.

LE MONSIEUR (*s'asseyant*). — J'attendrai, madame. (Désignant le chien qui continue à aboyer.) Oh! la jolie bête.

LA CONCIERGE (*flatée*). — Allons, tais-toi, Quiqui. Il s'appelle Marquis, mais nous l'appelons Quiqui.

LE MONSIEUR. — Très joli, très joli.

La jeune fille chantant en s'accompagnant sur le piano.

Etre simple bibi,
C'est un sale fourbi,
Néanmoins je t'adore,
Mon cher Isidore.

LA CONCIERGE. — C'est ma fille.

LE MONSIEUR. — Elle chante à ravir.

LA CONCIERGE. — Tout le monde le dit; elle se destine au concert.

LE MONSIEUR. — L'avenir est là.

LA CONCIERGE. — C'est ce que dit son père. Elle a un engagement aux Gaietés-Macabres.

LE MONSIEUR. — Les Gaietés-Macabres?...

LA CONCIERGE. — C'est au Point-du-Jour; on ne peut pas débiter sur les boulevards. Elle a pris le répertoire d'Yvette Guilbert; elle a tout à fait son genre.

LE MONSIEUR. — Vous êtes une heureuse mère.

Le perroquet chantant d'une voix de phonographie:

Quand le cœurrrrrrte a parrrrrrte.

LE MONSIEUR. — Il parle avec une pureté. C'est un oiseau rare.

LA CONCIERGE. — Et intelligent!

LE PERROQUET. — Petite merrrrrte.

LA CONCIERGE. — C'est l'enfant chéri de sa maman.

LE MONSIEUR. — Il est superbe.

LA CONCIERGE. — C'est l'enfant gâté de la maison; tous les locataires le cajolent, lui apportent des friandises. J'ai fini; si vous voulez, je vais vous montrer l'appartement du troisième.

LE MONSIEUR. — Je vous suis, madame.

LA CONCIERGE (*dans l'escalier*). — Le propriétaire ne veut pas que l'on crache dans les escaliers.

LE MONSIEUR. — Je ne crache jamais.

LA CONCIERGE. — Ni que l'on fume.

LE MONSIEUR. — Je ne fume pas.

LA CONCIERGE. — Autrement, ce ne serait pas la peine d'aller plus loin. Voici l'appartement.

LE MONSIEUR. — Les pièces sont un peu petites.

LA CONCIERGE. — C'est la mode, monsieur; elles ont un grand avantage.

LE MONSIEUR. — Lequel?

LA CONCIERGE. — Elles sont plus faciles à chauffer et avec rien elles sont meublées.

LE MONSIEUR. — C'est que j'ai beaucoup de meubles.

LA CONCIERGE. — Vous les mettrez à la cave; il y a de la place.

LE MONSIEUR. — Les cheminées ne fument pas?

LA CONCIERGE. — En hiver seulement.

LE MONSIEUR. — Diable!

LA CONCIERGE. — Vous en serez quitte pour ouvrir les fenêtres.

LE MONSIEUR. — Je n'y avais pas pensé.

LA CONCIERGE. — Le propriétaire ne veut pas de piano.

LE MONSIEUR. — Je n'en joue pas. Il me semble en avoir aperçu un dans la loge.

LA CONCIERGE. — Celui de ma fille; nous, nous en avons le droit; vous ne voudriez pas nous comparer à de simples locataires.

LE MONSIEUR. — Je ne me le permettrais jamais.

LA CONCIERGE. — Le propriétaire ne veut pas que l'on plante des clous dans les murs; il faut se servir de ceux qui existent.

LE MONSIEUR. — Mais si cela ne coïncide pas.

LA CONCIERGE. — Tant pis! Le propriétaire ne veut pas que l'on ajoute de nouveaux clous.

LE MONSIEUR (*résigné*). — J'accepte cette condition.

LA CONCIERGE. — Je dois prévenir monsieur que nous ne voulons pas d'animaux, pas de chiens, pas de chats, pas d'oiseaux.

LE MONSIEUR. — Vous avez un chien.

LA CONCIERGE. — Quiqui est de la maison, c'est différent.

LE MONSIEUR. — Je possède un caniche; je l'empoisonnerai.

LA CONCIERGE. — Je vois que l'on pourra s'arranger. Il ne faut pas non plus recevoir trop de monde.

LE MONSIEUR. — Je fermerai ma porte.

LA CONCIERGE. — Etes-vous marié?

LE MONSIEUR. — J'ai cet avantage.

LA CONCIERGE. — Tant pis! Nous préférons les gar-

çons; je fais leur ménage: c'est dans les conditions.

LE MONSIEUR (*gravement*). — Je divorcerai.

LA CONCIERGE. — Alors ce sera parfait. Avez-vous des enfants? Le propriétaire ne veut pas d'enfants.

LE MONSIEUR (*sombre*). — J'en ai huit.

LA CONCIERGE. — Huit! Il n'y a rien de fait.

Le monsieur, tragiquement, et prenant les mains de la concierge.

— Qu'à cela ne tienne, madame, je les tuerai!

Il dégringole les escaliers.

La concierge se précipitant sur le palier.

— Herminie, ferme la loge, c'est un assassin!

Eugène FOURRIER.

Les premiers habitants de Ste-Croix.

Nous empruntons les intéressants détails qui suivent à une notice sur Ste-Croix, publiée en 1865 par M. Jean Favre, pasteur.

«... Les choses ont bien changé d'aspect depuis environ cinq siècles. A cette époque, nulle habitation n'existait là où se trouvent actuellement nos villages et hameaux de Ste-Croix, Bullet, l'Auberson, La Chaux et la Vraconnaz. Quelques maisons seulement s'abritaient sous les murs du fort qui, de sa position élevée, écoutait les bruits du dehors et surveillait la vallée dont il était le protecteur. On donne actuellement le nom de *Château* aux habitations qui se sont élevées sur les ruines de ce fort, ancienne possession des ducs de Savoie.

» Les quelques maisons dont nous venons de parler formèrent bientôt le bourg de la Villette de la Sainte-Croix. Pour avoir l'origine de ce nom que porte encore la contrée, il faut se rappeler qu'une croix, près de laquelle vint se placer une chapelle dédiée à la Vierge, se dressait au bas de la Villette, sur l'emplacement même qui sert de cimetière au Château. Le pays était sous la juridiction religieuse du prieuré de Baulmes, qui envoyait ses moines en pèlerinage à la Villette. Ils s'y rendaient par un sentier escarpé, dont on conserve les traces et qui porte le nom de « sentier de la procession. »

» Des fidèles en grand nombre aimaient aussi à venir déposer leurs vœux au pied de la statue de la madone. Des miracles s'étaient opérés par elle et plusieurs croyants vinrent s'établir dans ces lieux en odeur de sainteté.

» Ce furent d'abord des familles d'origine savoisienne: les Mermod, les Jaques, les Gonthier; puis les familles bourguignonnes qui ne tardèrent pas à franchir le Jura. La population s'accrut et le pays se colonisa: heureux effets des miracles de la Vierge. L'ancien chemin conduisant en Bourgogne, qui passait sur le plateau des Gittes, fut remplacé par un nouveau tracé, dans le milieu de la vallée. Sur ses bords s'élevèrent une église et des maisons; le village de Sainte-Croix était fondé. A des habitants toujours plus nombreux, il fallut un théâtre plus étendu et le plateau des Granges reçut ses premiers colons.

» Ici se place une légende. Un château fort, le Franc-Castel, dominait le passage étroit qui relie Ste-Croix et les Granges. On raconte qu'une chaîne tendue entre deux rochers arrêta le voyageur, et les maîtres du fort, armés de flèches et de pierres, les rançonnaient impitoyablement. En 1393, les Etats de Vaud, réunis à Moudon, résolurent d'envoyer une expédition contre les bandits du Franc-Castel. Pour s'emparer sans trop de pertes du château, ils usèrent de ruses pour les attirer hors de leur demeure. C'était le jour de la foire d'Yverdon; une partie des soldats se répandirent dans la forêt, portant chacun une clochette pour simuler le passage d'un troupeau. Les brigands, comptant sur une bonne aubaine, sortirent de leur repaire et se dirigèrent du côté d'où le bruit venait. Pendant ce temps, l'autre partie des soldats, qui s'étaient avancés secrètement derrière le château, y entrèrent et y mirent le feu, après quoi ils cernèrent les brigands dans

la forêt et en firent bonne justice. Les montagnards purent alors se répandre librement dans les vallons de la frontière et ils y fondèrent l'Auberson, la Chaux et la Vraconnaz.

» Les premiers habitants de Sainte-Croix paraissent avoir été des *charbonniers* ou des *bûcherons*. L'agriculture et le soin des bestiaux furent ensuite pendant longtemps la seule ressource de nos colons. Chaque agriculteur un peu aisé avait deux et même trois maisons de rechange, aux Granges, à la Villette, aux Praises et aux Gittes, de sorte que, pendant l'été, Sainte-Croix était presque désert.

» La population continuant à s'accroître, plusieurs se répandirent dans la plaine comme maîtres d'école, maçons, charpentiers ou *seranceurs*. La nécessité rend ingénieux; elle donna, de plus, naissance à l'industrie.

» Au siècle dernier, et peut-être déjà plus anciennement, on exploitait des mines de fer que le sol des Granges recèle en plusieurs endroits. On trouve encore des traces des fourneaux et de la fabrication du charbon. Ces fours ont été abandonnés vers 1870.

» Vers le milieu du siècle passé, une industrie nouvelle fut transmise aux habitants de Ste-Croix par leurs voisins neuchâtelois; nous voulons parler de la fabrication des dentelles, qui a tenu une place importante dans la contrée pendant environ trois quarts de siècle. Des femmes seules s'y livrèrent d'abord, mais les jeunes garçons se mirent bientôt à ce travail facile. Les premières ouvrières firent leur apprentissage dans la commune des Buttes. Elles se multiplièrent promptement et peu à peu le coussin à dentelles pénétra dans toutes les maisons.

» L'hiver est arrivé avec ses longues soirées; et pendant que la neige tombe au dehors, entrons dans un de ces intérieurs d'il y a près de cent ans et prenons place un instant auprès de ces ouvrières. Les voilà groupées au nombre de 4 à 6 autour d'une petite table ronde. Au centre de ce guéridon, brûle une seule lampe dont la blanche lumière, produite par la combustion d'un mélange d'huile et de suif, passe au travers d'une série de globes en verre occupant la circonférence du guéridon et vient ainsi se concentrer sur chaque coussin.

» Nos travailleuses déploient tout l'activité de leurs doigts et font mouvoir leurs fuseaux à qui mieux mieux. Ecoutez!... On dirait le murmure d'une eau dont les gouttelettes retombent en cascades répétées dans le bassin. Pendant que le fuseau sautille, l'intelligence est en activité et la conversation ne tarit pas.

Les mamans au *tamis* passent chaque famille.

» A la fin de la soirée, vous êtes renseigné sur chacun, toute la chronique du hameau a été passée en revue.

» Ajoutons cependant que des femmes plus âgées ou plus sérieuses aimaient à entonner des psaumes sur des mélodies particulières à cette époque et différentes de celles qui étaient en usage au temple.

» En 1816 et 1817, années de disette, beaucoup de familles prirent la résolution de ne laisser le fuseau en repos ni jour ni nuit. Une partie des ouvrières travaillaient jusqu'à minuit ou une heure, puis les autres, qui étaient reposées, les remplaçaient jusqu'au matin.

» Chaque premier jeudi du mois, on voyait arriver les marchands neuchâtelois avec le sac vert garni d'écus, et nos denteleuses d'accourir avec les pièces qu'elles avaient achevées. Elles en recevaient le paiement et remportaient un nouveau dessin sur lequel on avait marchandé le prix de la dentelle commandée. Ces dentelles s'écoulaient en Suisse, en Allemagne, en Italie et en France. Telle maison plaçait à elle seule, à l'étranger, le produit du travail de 400 et même de 600 ouvrières.

» Mais les machines à tisser, objet des malé-

diction de nos denteleuses, vinrent trop tôt mettre fin à cette source de revenus. Cette industrie éteinte, l'*horlogerie* et la fabrication des *boîtes à musique* ont recueilli ses ouvriers. »

Le sommeil du dimanche.

Le *Conteur vaudois*, dans son précédent numéro, contenait un article intitulé: *La Molle*, article auquel on ne saurait donner une meilleure suite qu'en y ajoutant un petit chapitre sur le sommeil. Non pas sur le sommeil légitime auquel chacun peut se livrer en toute conscience aussi longtemps que dure la nuit, mais sur celui qui nous tombe dessus le plus indiscrètement du monde, juste à l'instant où nous aurions tout intérêt à paraître bien éveillés.

C'est à ce moment de l'année surtout, et plus particulièrement le dimanche, toujours à la même heure, que nous prend un malheureux et insurmontable besoin de dormir.

Le dimanche, alors que les cloches se mettent à nous chanter leur appel connu, nous nous sentons si dispos, si bien éveillés, que nous prenons — bonne et vieille habitude — le chemin de l'Eglise.

Rien ne réjouit le cœur comme un beau dimanche matin; un temps superbe, un ciel du plus beau bleu, des rues bien balayées, des maisons ayant un aspect particulier de repos et de propreté, n'y a-t-il pas là de quoi nous faire penser que le monde, dont on dit tant de mal, a bien aussi son bon côté?

Nos riantes dispositions durent jusqu'au moment où, installés à notre place favorite, nous écoutons les voix des cloches qui continuent à appeler gravement les villageois en retard. Que de souvenirs pour nous dans ce vieux temple! Que de noces, que de baptêmes nous y avons vu célébrer! Que de sermons nous y avons entendus! Que de places aussi où s'essayaient autrefois ceux que nous aimions tant et qui sont occupées maintenant par des étrangers ou des indifférents!

Tout à coup, les cloches se taisent; notre rêve finit et nous voilà changés en auditeurs attentifs.

Hélas! bientôt vient se poser sur notre front une main de plomb! Nous avons beau nous remuer un peu, nous permettre un tout petit coup de toux, nous pincer même, sans en avoir l'air, le bout d'une oreille, rien n'y fait, et nos yeux, que par des efforts désespérés nous cherchons à conserver ouverts, se closent à demi, puis, sans pitié ni miséricorde, se ferment entièrement.

Oh! quel supplice à endurer que cette lutte contre le sommeil qui nous menace, nous dompte, nous empêche de comprendre le sermon et donne à notre physionomie l'air le plus ridicule du monde.

Et pourtant nous aimerions bien avoir une apparence correcte, mais comment y parvenir avec ces yeux éteints et ce visage grimaçant? Une nouvelle angoisse vient s'ajouter aux autres: Si j'allais m'endormir tout à fait, me mettre à rêver et à parler, comme le fit autrefois, lorsque j'étais enfant, le vieux oncle Jean-Jaques!

Cette pensée me fait trembler et me réveille un peu. O souvenirs lointains, ce n'est guère le lieu ni le moment de venir ainsi occuper mon esprit, mais comme je vous bénirais si vous pouviez un peu dissiper ma torpeur!

C'était il y a bien des années. Le soleil brûlant de juillet dardait ses rayons contre les vitraux de l'église; le pasteur faisait un service dédié spécialement aux enfants; nous, ses auditeurs, attendions avec impatience le moment de sortir et, à sa place habituelle, l'oncle Jean-Jaques dormait.

Notre bonheur à tous, lorsque nous le rencontrions dans la rue, était de lui crier son so-

briquet: *Israël!* Nous n'hésitions pas, après cet exploit, à nous sauver à toutes jambes, car ce mot d'Israël avait le don de mettre le vieux dans des colères terribles. Cela ne l'empêchait pas d'aimer les enfants et d'assister au catéchisme à peu près chaque dimanche. Or, ce jour-là, le pasteur nous racontait l'histoire du peuple juif et nous citait certaines exhortations que lui adressait Moïse. Lorsqu'il arriva à cette parole: « Ecoute, Israël!... » le vieux Jean-Jaques se réveilla en sursaut, secoua la tête d'un air menaçant et se mit à crier: « Attendez seulement! mauvais sujets que vous êtes! » Il se croyait en rue, poursuivi par les gamins du village, et le pasteur ne put faire mieux que de dire promptement: « Amen et allez en paix »; car rien n'aurait pu rétablir le sérieux parmi nous.

Le souvenir du vieux Israël et la crainte d'une mésaventure semblable me tiennent éveillé un instant, mais bientôt, hélas! plus pesantes redeviennent mes paupières, plus vaguement à mes oreilles se fait entendre le sermon, plus acharnée que jamais recommence ma lutte contre mon ennemi invisible, le sommeil.

Ah! tout ce que je souhaite à mes ennemis, si j'en ai, et à mes amis aussi, c'est qu'ils ignorent toujours ce que c'est que d'avoir sommeil et de n'oser dormir.

Corps de musique d'harmonie. — Vu l'affluence des réjouissances publiques de dimanche prochain (*Charles-le-Téméraire* à Grandson, régates du Rowing-Club et concert de l'Harmonie nautique à Ouchy, fête-champêtre de la Section bourgeoise de gymnastique à Montriond), le Corps de musique d'harmonie a renvoyé sa kermesse au 18 juillet. Les premiers lots de sa tombola sont exposés chez M. Leresche, horloger, place de la Palud.

Régates du Rowing-Club. — Cette année, ces régates seront particulièrement attrayantes. Elles commenceront aujourd'hui, à 2 heures, et se continueront demain. Très nombreuses sont les sociétés qui y prendront part.

L'Harmonie nautique, de Genève, qui a bien voulu prêter au Rowing-Club son précieux concours, se fera entendre demain à 10 $\frac{3}{4}$ h., sur *Montbenon*, et, l'après-midi, dans le *jardin Dapples*. En cas de pluie, le concert de l'après-midi aura lieu au *Théâtre*.

Boutades.

Deux braves habitants d'une contrée éloignée du lac, voyageant pour la première fois sur un bateau à vapeur, étaient très étonnés de tout ce qu'ils y voyaient. L'ancre suspendue à l'avant du bateau les intriguait surtout.

— Je m'étonne bien ce que ça peut être, cette grande chaîne avec cet *affaire* au bout, observa l'un d'eux.

— Ma foi, répond l'autre, après un moment de réflexion, ça pourrait bien être le *serroir*.

L. MONNET.

En souscription jusqu'à fin courant:

Au bon vieux temps des diligences.

DEUX CONFÉRENCES DE M. L. MONNET

Prix 1 fr. 25.

On souscrit au bureau du *Conteur vaudois* ou par carte correspondance.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.